

Tuteur – Maître d'apprentissage

Titre à Finalité Professionnelle certifiant – Titre RS n°7445

1. Contexte / Finalité

Cette formation s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social. Elle prépare à la certification professionnelle Tuteur – Maître d'apprentissage (Titre RS n°7445), qui unifie en un seul parcours certifiant les fonctions de tuteur de proximité et de maître d'apprentissage.

2. Public visé et prérequis

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social désignés ou pressentis comme tuteurs ou maîtres d'apprentissage (MAPP) ayant :

- à encadrer ou à former des nouveaux arrivants dans le cadre de contrat de professionnalisation ou de contrat d'apprentissage
- et être salarié d'un établissement relevant du champ de compétence de l'OPCO Santé

3. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Identifier les missions et responsabilités du tuteur/MAPP et son cadre juridique
- Préparation et organisation de l'arrivée de l'apprenti/alternant
- Accueil et intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagnement de l'apprenti/alternant dans son parcours professionnel
- Accompagnement de la progression de l'apprenti/alternant dans son acquisition des savoir-faire et méthodes de mises en œuvre dans l'établissement
- Evaluation des acquis des compétences professionnelles de l'apprenti/alternant et appréciation de l'atteinte des objectifs
- Communication auprès des parties prenantes impliquées dans le suivi du parcours de l'apprenti/alternant
- Se préparer aux épreuves de la certification (étude de cas, cas pratique, questionnaire professionnel)

4. Modalités de positionnement

Un questionnaire de positionnement est transmis à chaque participant en amont de la formation. Il permet d'identifier les attentes, le niveau d'expérience, les besoins spécifiques (outils numériques, accès à un ordinateur) ainsi que les éventuelles adaptations liées au handicap, afin d'individualiser le parcours des participants.

5. Programme / Contenu

La formation se déroule sur 4 journées et demie en présentiel (31h30), complétées par des temps asynchrones (FOAD, 5h10) entre les journées, avec un regroupement toutes les deux semaines. Les temps asynchrones s'appuient sur un outil collaboratif (Padlet) et sont signalés dans le tableau ci-dessous. Le déroulé des épreuves de certification (7h20) est détaillé en section 9.

JOUR 1 – Préparation et organisation de l'arrivée de l'apprenti/ alternant Accueil et intégration de l'apprenti/alternant

🕒 **Asynchrone** : questionnaire de positionnement transmis en amont de la formation (40 min)

JOUR 2 – Accompagnement de l'apprenti/alternant dans un parcours professionnel

🕒 **Asynchrone** : recherche de documents institutionnels et apports sur les situations de handicap (1h10)

JOUR 3 – Accompagnement de la progression de l'apprenti/alternant dans son acquisition des savoir-faire et méthode mises en œuvre dans l'établissement

🕒 **Asynchrone** : escape game pédagogique préparatoire (40 min)

JOUR 4 – Évaluation des acquis des compétences professionnelles de l'apprenti/alternant et appréciation de l'atteinte des objectifs

🕒 **Asynchrone** : présentation asynchrone sur l'évaluation, escape game, quiz communication inclusive (1h40)

JOUR 5 – Communication auprès des parties prenantes impliquées dans le suivi du parcours de l'apprenti/alternant

🕒 **Asynchrone** : ressources sur la communication inclusive (1h)

6. Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur une approche active et participative favorisant les échanges entre pairs et la co-construction des savoirs, en vue de produire des outils opérationnels favorisant le transfert des compétences acquises en situation de travail :

- Ateliers collaboratifs, World Café et confrontation des représentations
- Études de cas, cas pratiques et analyses de situations professionnelles
- Mises en situation, jeux de rôle et soutenances simulées
- Apprentissage par les pairs, débats dirigés, brainstorming
- Apports théoriques ciblés (cadre juridique, référentiels, outils...)
- Temps asynchrones : escape game pédagogiques, quiz formatifs, ressources vidéo et documentaires via supports numériques, plateformes collaboratives, e-learning accessible à distance

7. Certification

La certification du Titre à Finalité Professionnelle : **TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL PRIVE A BUT NON LUCRATIF (RS n°7445)** repose sur 4 épreuves, organisées sur 4 demi-journées à l'issue des 4 journées et demie de formation, pour une durée totale de 7h20.

Il faut avoir suivi au moins 80 % de la formation pour se présenter aux épreuves de certification.

Épreuve	Compétences évaluées	Moment	Durée / modalités
Questionnaire à visée professionnelle : en lien avec, l'évaluation des acquis des apprentissages en situation de travail	C5	Jour 5 – après-midi	20 min (correction par l'organisme de formation)

Étude de cas n°1 : organiser l'accueil, l'intégration et le parcours professionnel d'un alternant	C2, C5, C6	Jour 6 – matin	2h de préparation + 10 min de présentation devant le jury + 10 min d'échange
Étude de cas n°2 : élaborer un plan d'ajustement du parcours professionnel aligné sur les objectifs d'apprentissage de l'alternant et les attendus de l'établissement	C3, C6	Jour 6 – après-midi	2h de préparation + 10 min de présentation devant le jury + 10 min d'échange
Cas pratique : situation professionnelle « cœur de métier » de son choix, transmettre une consigne de travail incluant gestes techniques et postures associés pour réaliser une tâche professionnelle.	C4, C6	Jour 7 – matin	2h de préparation + 10 min de présentation devant le jury + 10 min d'échange

11. Accessibilité

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un questionnaire transmis en amont permet d'identifier les besoins spécifiques liés à une situation de handicap. L'organisme dispose d'un référent handicap identifié, pouvant assurer un suivi individualisé. Les modalités d'évaluation peuvent faire l'objet d'aménagements, dans le respect du référentiel et du règlement de certification.

12. Modalités pratiques et administratives

Durée totale	44 heures (31h30 présentiel + 5h10 asynchrone + 7h20 certification), réparties sur 6 journées et demie.
Horaires	9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00 (hors session de certification, cf. convocation)
Dates	5 journées de formation, puis 4 demi-journées de certification (Jour 5, 6 et 7) - calendrier à préciser
Lieu	IRTS de Lorraine (Nancy, Ban Saint-Martin)
Tarif	616 € TTC par participant
Taille du groupe	Minimum de 8 à 16 participants maximum

Contacts

Angelina LE DILY – Secrétariat des formations tutorales : 03 83 93 36 07 | angelina.le-dily@irts-lorraine.fr

Isabelle ETTER – Responsable des formations tutorales : 03 83 93.32.98 | isabelle.etter@irts-lorraine.fr